



Convention on Cluster Munitions Intersessional Meetings

Universalisation

Point 3a de l'ordre du jour

Genève, le 7/8 avril 2025

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais en tout premier lieu remercier la présidence philippine de notre convention, et plus spécifiquement l'Ambassadeur Sorreta, pour son dévouement à cette tâche et son engagement sans faille.

3(a) Universalisation :

Monsieur le Président,

Depuis son entrée en vigueur, notre Convention s'est affirmée comme un pilier essentiel du désarmement humanitaire, un instrument clé pour la protection des populations civiles, ainsi qu'un vecteur de paix et de développement. Les réussites sont nombreuses et incluent la destruction des stocks par tous les États parties. Cependant, nous sommes confrontés à des défis considérables.

Il y a un peu plus d'un mois, pour la première fois, un État partie a conclu son retrait conformément à l'Article 20 de la Convention. Nous réitérons les décisions et recommandations de la Douzième Assemblée des États parties et nous exprimons nos regrets face à ce développement.

Il constitue un défi non seulement pour nous, les États parties engagés dans la mise en œuvre et l'universalisation de la Convention, mais aussi pour l'ensemble de l'architecture du désarmement humanitaire et du droit international humanitaire. Nous réitérons l'importance de l'adhésion universelle aux traités interdisant les armes inhumaines et indiscriminées. Dans ce contexte, nous félicitons les Philippines d'avoir organisé le mois dernier à Manille l'atelier de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique sur la Convention sur les armes à sous-munitions. La Suisse y a participé avec un grand intérêt, et nous espérons que d'autres États de ces régions adhéreront à notre Convention grâce à ces efforts. La Suisse appelle tous les États qui ne sont pas encore parties à la Convention à y accéder le plus vite possible.

Merci Monsieur le Président.